

# Convention on Health Analysis and Management

## CHAM 2014

### Systeme de sante : Peut-on reduire les inegalites ?

*Jens Deerberg-Wittram, Claude Evin*

*Modérateur : Francis Brunelle*

#### **1. Le système de santé : un déterminant mineur en matière d'inégalités de santé**

La mort prématurée s'explique à 40 % par le comportement individuel, à 30 % par des facteurs génétiques, à 20 % par le contexte social et seulement à 10 % par le système de santé. L'organisation du système de soins n'est donc pas nécessairement le premier déterminant des inégalités de santé.

#### **2. Les inégalités territoriales**

Ces inégalités existent néanmoins et peuvent être territoriales. En Île-de-France, l'espérance de vie peut varier de plusieurs années selon que l'on se trouve à l'est ou à l'ouest de l'agglomération parisienne, voire dans certaines communes proches l'une de l'autre.

#### **3. La mesure systématique des résultats comme facteur d'amélioration du système de santé**

Les mesures systématiques sont importantes à la constitution d'un système de santé efficace. Il s'agit d'amener le bon praticien à prodiguer le bon soin au bon moment. Même au sein des pays riches, les populations les plus aisées n'ont pas nécessairement accès aux informations permettant de bénéficier du meilleur soin au meilleur moment par le meilleur praticien. Ces populations aisées peuvent en réalité souffrir d'un excès d'actes de soin. Si les résultats ayant la plus grande importance pour les patients étaient mesurés de manière systématique, le système de santé pourrait fortement s'améliorer.

#### **4. L'exploitation inégale des informations disponibles**

En Suède, les médecins s'adaptent énormément pour améliorer les prestations de santé et développer la transparence. Ces données sont les mieux utilisées par les populations aisées. Les plus modestes en revanche peuvent avoir des difficultés pour exploiter au mieux les données accessibles et restent orientées par leur médecin généraliste.

#### **5. Des politiques ciblées pour réduire les inégalités**

Les politiques publiques doivent être ciblées, afin d'adresser des populations et des territoires spécifiques. Or, le système de santé n'est pas fait pour ces politiques ciblées et reste cloisonné. Pour construire des projets territoriaux, il est nécessaire de cerner les problématiques rencontrées par les populations locales et de mobiliser les différents acteurs autour d'un projet de santé adapté. Ce type de démarche reste à inventer.